

Décision

Générale

colonial

Décision n° 55-426-1932 Commissions.

n° 55-426-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 mai 1932

Numéro JO

n° 426 du 31/05/1932

Date du numéro

31 mai 1932

TEXTE INTÉGRAL

une commission compose comme suit : Président : M. le contrôleur permanent des écoles ; Membres : MM. le commandant du cercle de Djibouti: le directeur des écoles publiques ; Mmes la directrice de l'école de l'alliance française: la directrice de l'école européenne, est chargée d'examiner les épreuves pour l'obtention du certificat d'études primaires élémentaires et du certificat d'études local qui auront lieu le 24 juin 1952 et les jours suivants. dans, les salles de l'école européenne de Djibouti.